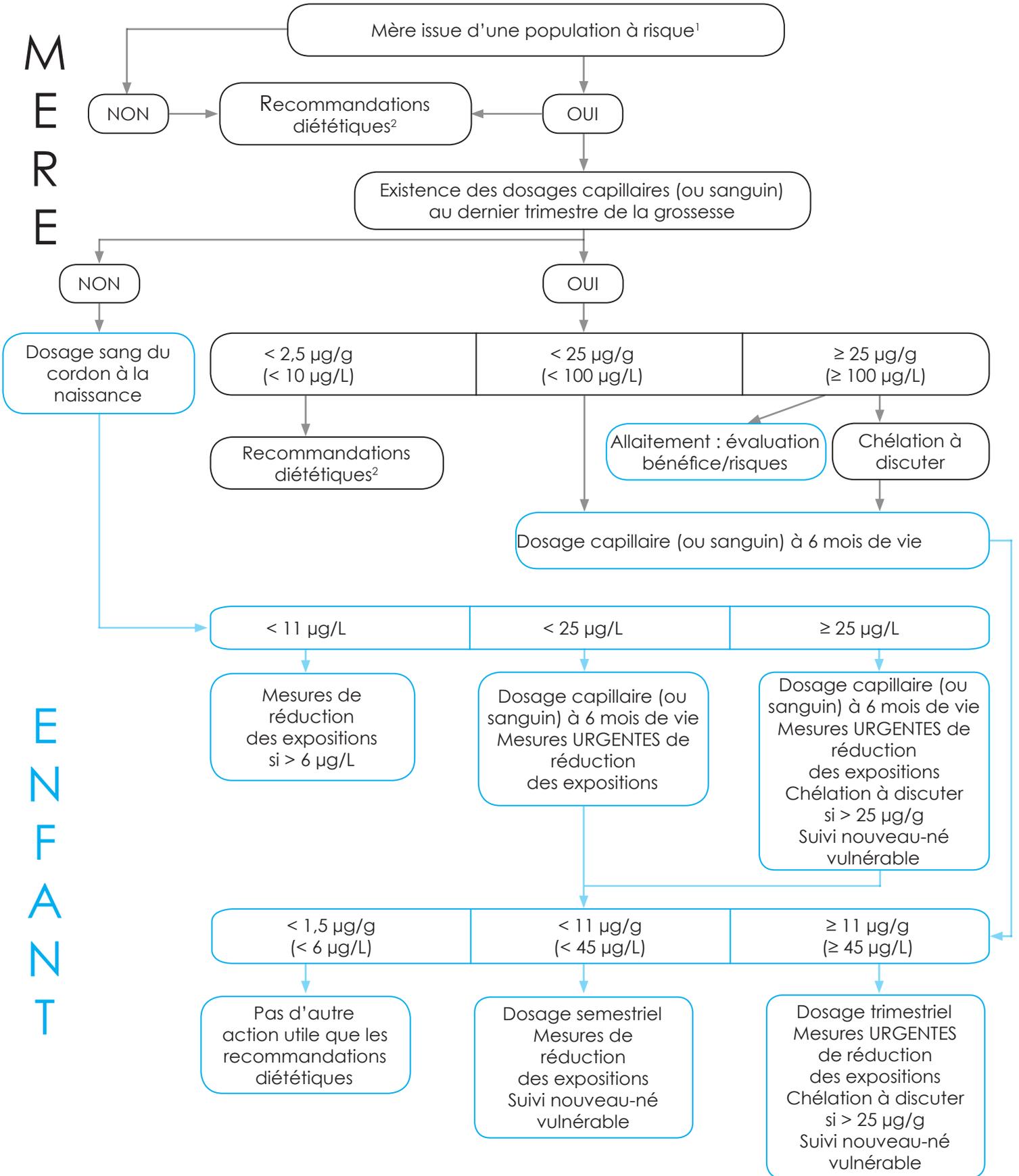


# SUIVI DE L'ENFANT NÉ D'UNE MÈRE EXPOSÉE AU MÉTHYLMERCURE

MÈRE



ENFANT

<sup>1</sup>En France :

- consommation de plus de 2 portions de poisson par semaine
- et/ou femmes résidant dans les bourgs isolés de Guyane

<sup>2</sup>Recommandations diététiques :

- ne pas consommer plus de 2 portions de poisson par semaine dont une d'un poisson à forte teneur en AGPI Omega 3
- éviter la consommation de poisson prédateur sauvage